



SITUATION ALARMANTE du centre pénitentiaire de PERPIGNAN

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire,

Au nom de FO JUSTICE CP PERPIGNAN nous tenons à vous adresser cette lettre ouverte afin de vous alerter sur une situation de plus en plus critique, qui menace sérieusement la sécurité, le fonctionnement et la santé des personnels de notre établissement.

Le manque d'effectif atteint aujourd'hui un niveau catastrophique. Selon les prévisions internes, le centre pénitentiaire de Perpignan se dirige vers un déficit de plus de 35 agents dans les mois à venir. Toutes les catégories de personnel sont impactées par la multiplication de la charge de travail induite par la surpopulation carcérale.

En 2025, 15 départs ont déjà été enregistrés pour seulement 9 arrivées confirmées. Pire encore, les départs à la retraite de 2023 et 2024 n'ont pas été remplacés, traduisant un manque criant d'anticipation et de considération pour la réalité de terrain. À la prochaine CAP de mutation, seuls trois postes seront proposés pour notre établissement. C'est une goutte d'eau dans un océan de besoins urgents.

Les agents en poste sont régulièrement poussés à dépasser les 108 heures supplémentaires réglementaires par trimestre, avec toutes les conséquences que cela implique en termes de fatigue physique, de risques psychosociaux, de désorganisation des services, et d'impacts sur la vie privée.

La situation est aggravée par une moyenne d'âge des personnels dépassant les 50 ans. Cette lente érosion du personnel fragilise l'ensemble de la structure. Aujourd'hui, nous sommes dans l'incapacité de constituer une équipe ELSP (Équipe locale de sécurité pénitentiaire) en effectif suffisant pour remplir l'ensemble de leurs missions, plus particulièrement d'assurer les astreintes. Cela compromet sérieusement la sécurité de l'établissement et la continuité de nos missions.

Le syndicat Force Ouvrière Justice du centre pénitentiaire de Perpignan vous sollicite pour que vous renforciez de façon significative les effectifs de personnels en intervenant directement sur les prochaines CAP de mutations.

À cette crise humaine s'ajoute une situation carcérale devenue intolérable, notamment au sein de la maison d'arrêt pour hommes du centre pénitentiaire de Perpignan, affichant un taux d'occupation de 260 %. Les cellules, initialement conçues pour une seule personne, hébergent désormais jusqu'à trois détenus. Le troisième dort à même le sol, sur un simple matelas, dans des conditions de détention manifestement incompatibles avec les exigences fondamentales de dignité humaine.

Le nombre de matelas au sol oscille entre 90 et plus de 100, au gré des libérations ou des transferts, traduisant un état de surpopulation carcérale structurel et permanent. Cette situation engendre des tensions constantes, des actes de violence, et un profond sentiment d'abandon, tant pour les personnes détenues que pour les agents pénitentiaires, contraints d'assurer leurs missions dans des conditions de travail extrêmement dégradées. Notre structure a dû interrompre les travaux d'installation des douches en cellules, pourtant essentiels à l'amélioration des conditions de détention et à la réduction des violences, pour absorber la surpopulation carcérale endémique.

Comment mener à bien nos missions dans un tel contexte au sein d'une structure nécessitant des travaux importants ? La vidéosurveillance de l'ensemble de l'établissement est vétuste et inutilisable, la sécurisation périmétrique est à renforcer, les matériels sécuritaires sont dégradés ou non-remplacés, le système anti-drone est insuffisamment efficace, ,, La liste est longue et s'allonge chaque jour, faute de moyens financiers et humains pour en permettre la réalisation.

A l'approche de la période estivale, notre région touristique voit sa population monter de façon exponentielle, et malheureusement la délinquance va de pair.

Le syndicat Force Ouvrière Justice du centre pénitentiaire de Perpignan vous sollicite en ce sens pour la mise en œuvre de transferts de détenus vers des directions interrégionales moins saturées. En effet tous les établissements de la direction interrégionale de Toulouse sont saturés (1200 matelas au sol). Si quelques transferts ont été effectués, ils demeurent insuffisants au regard de la gravité de la situation et ne permettent pas de résorber durablement la surpopulation.

Le quartier femmes est lui aussi fortement touché, avec un taux d'occupation atteignant 250 %. Plusieurs détenues condamnées à de longues peines demeurent en attente de transfert vers un centre pénitentiaire national adapté.

Dans ce contexte, nous appelons à des mesures urgentes et significatives pour garantir des conditions de détention conformes aux principes républicains, à la déontologie et aux règles pénitentiaires européennes. Il est nécessaire de nous donner les moyens de réaliser les nobles missions qui nous sont confiées, de nous permettre de travailler dans des conditions dignes et respectueuses de la réglementation.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, l'expression de notre considération respectueuse mais déterminée.

Gérard TAILLEFER Secrétaire local **FO JUSTICE** le 28/05/2025

